

*Subvention à  
Habitat 44  
(OPH de Loire-  
Atlantique)*

**Arnaud LEGENTIL**

Habitat

3 quai Ceineray – 44 041 NANTES cedex 1

02 40 99 10 47

[arnaud.legentil@loire-atlantique.fr](mailto:arnaud.legentil@loire-atlantique.fr)

*Département  
De Loire-  
Atlantique*

**OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION**

Le Conseil départemental apporte un soutien financier à HABITAT 44 afin de permettre le développement de logements locatifs sociaux sur l'ensemble du département. Cette intervention en investissement vise notamment à :

- ✎ Réaliser le programme de développement d'une offre nouvelle accessible et équilibrée sur l'ensemble du territoire départemental ;
- ✎ Proposer des solutions d'habitat pour les publics prioritaires du Département (personnes âgées ou en situation de handicap, jeunes en insertion et publics très précaires) ;
- ✎ Maintenir en état le parc existant et améliorer son patrimoine en fonction des priorités définies au sein de son Plan Stratégique de Patrimoine ;
- ✎ Améliorer les équilibres financiers d'Habitat 44 et notamment de sa gestion locative de proximité

**TYPE D'AIDE**

Subvention, garanties d'emprunts

**SECTEUR GEOGRAPHIQUE**

Département de Loire-Atlantique

**TYPE DE BENEFICIAIRES**

Habitat 44 (OPH de la Loire-Atlantique).

**MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE**

Dotation d'investissement.

**ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS**

Budget 2019 : 4 000 000 €.

**BILAN DES ANNEES PRECEDENTES**

Budget 2017 : 1 000 000 €.

Budget 2018 : 2 000 000 €.

**OBSERVATIONS**

*En 2016, une convention a été signée entre le Conseil départemental 44 et Habitat 44 sur la période 2016-2021. Le Conseil départemental s'est engagé à soutenir Habitat 44 à hauteur de 15 M€ sur la période pour réaliser 200 à 250 logements par an sur l'ensemble du Département. L'ensemble des prêts d'Habitat 44 sont également garantis par le Département.*